

Conditions pour le financement des actions par les intermédiaires Organismes Paritaires (Opca)

CAS PARTICULIER DES ACTIONS FINANCEES PAR DES ORGANISMES PARITAIRES

La facture de prestation "Dotshaper" est généralement adressée au client avant l'exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à l'organisme de gestion des fonds de formation de votre entreprise, sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme ait été adressé préalablement à The Dotshaper Company au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette commande doit comprendre toutes les références du dossier accepté par l'organisme financeur (Opca).

Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à The Dotshaper Company.

Dans tous les cas, le client doit mentionner les références du dossier accepté ou du dossier en cours.

En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client.

Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

Le fait de passer une commande entraîne l'acceptation des présentes conditions de recours à des intermédiaires organismes paritaires (Opca).

**The Dotshaper Company
41, rue de Maubeuge
75009 Paris**

www.dotshaper.com

